

À quelques jours du Sommet du Québec et de la jeunesse...

LES JEUNES INFIRMIÈRES VEULENT DES CONDITIONS QUI ASSURENT L'AVENIR DE LA PROFESSION

Montréal, le 16 février 2000 – Les jeunes infirmières jouent un rôle de plus en plus important dans le système de santé et cette tendance ira en s'accroissant avec la pénurie anticipée. Selon Karine Labarre, présidente du Comité Jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), on réclame des infirmières qui ont 25 ans d'âge mais 30 ans d'expérience et ce n'est pas possible. À quelques jours du Sommet du Québec et de la jeunesse, le Comité Jeunesse croit important de faire valoir les conditions pour assurer l'avenir de la profession : moins de précarité, une meilleure intégration dans le système de santé et la transmission des connaissances entre les plus expérimentées et les plus jeunes.

« Un des principaux problèmes, c'est qu'il y a encore trop de précarité d'emploi, » affirme Karine Labarre. En 1997, 67,9 % des diplômées avaient un poste à temps partiel occasionnel (TPO) comparativement à 55,9% pour celles de 1998. Il y a eu une bonne amélioration mais compte tenu des besoins actuels des milieux de soins, ça demeure un phénomène incompréhensible et incohérent. Le TPO ne favorise pas le développement de l'expertise des jeunes infirmières et le système de santé réclame plus que jamais des infirmières qualifiées, spécialisées, polyvalentes et compétentes sur plusieurs unités de soins. »

De plus, les jeunes s'inquiètent du fait qu'elles se retrouvent en milieu spécialisé beaucoup plus vite qu'avant. « Auparavant, ça prenait deux ans d'expérience en médecine-chirurgie avant de pouvoir travailler dans des unités spécialisées telles l'urgence, les soins intensifs et l'hémodialyse. Maintenant, il n'est pas rare qu'une jeune ayant deux ou trois mois d'expérience soit orientée pour ces milieux. Il y a un risque car la clientèle demande des soins plus complexes qu'avant et que les équipes de soins se rajeunissent », a poursuivi Karine Labarre.

Les jeunes ont des solutions

Le Comité Jeunesse de l'OIIQ fait partie des groupes invités au Sommet du Québec et de la jeunesse. Voici les solutions qu'il propose pour assurer l'avenir de la profession :

1. Il faut une formation plus adaptée aux besoins actuels des milieux et plus particulièrement les secteurs spécialisés. Il faut aussi prévoir une période d'orientation suffisante à l'arrivée dans les milieux de soins pour assurer la transmission adéquate des connaissances. Le Comité Jeunesse souhaite que des budgets adéquats de formation de base et de formation continue soient dégagés à cet effet ;

2. Il faut continuer de combattre à tout prix la précarité en offrant, dans la mesure du possible, des postes à temps complet aux jeunes infirmières. C'est la seule façon de permettre aux jeunes de développer leur expertise, de s'intégrer adéquatement aux équipes de soins et de prodiguer des soins de qualité ;
3. Il faut continuer à promouvoir la profession d'infirmière auprès des jeunes car elle a beaucoup d'avenir. À cet égard, le Comité Jeunesse entend organiser des activités dans les régions pour rejoindre les jeunes dans les écoles secondaires et les cégeps mais il compte aussi sur les efforts du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé et des services sociaux pour offrir des conditions qui permettront d'attirer et de retenir les jeunes infirmières dans la profession.

Le Comité Jeunesse de l'OIIQ a été créé en 1997 à la suite d'une demande formulée aux États généraux de la profession d'infirmière tenus en mai 1996. Il a pour mission de faire connaître les besoins des jeunes infirmières du Québec et de faire des recommandations sur des dossiers stratégiques qui les touchent plus particulièrement.

Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Information : Sylvie Vallières au (514) 935-2505 poste 225 ou 927-4333